

ANZIN

MAGAZINE D'INFORMATION

MAG'



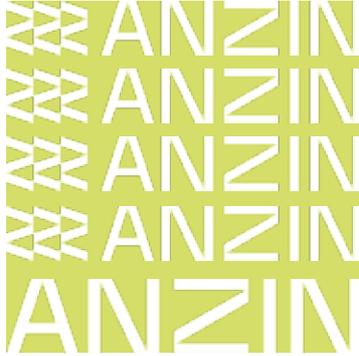
N°24
PRINTEMPS 2023

DOSSIER,

Environnement : des projets germent, d'autres fleurissent



p.6
Instantanés



p.18
Dossier



p.24
Cadre de vie



p.27
Temps
libre



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin



“ Je tiens à féliciter
les 16 nouveaux élus
du CMJ, avec une
mention spéciale
à notre nouveau
maire : Noah Bara. ”

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Les beaux jours annoncent la reprise des festivités en extérieur. Nous vous attendons encore très nombreux pour les **Jardinades**, la **Fête foraine**, la **Fête des voisins**, la **Fête de la musique**, le **Carnaval** et la **braderie**, ou encore les **Anzinades**, en attendant les **festivités du 14 juillet** où vous aurez le plaisir d'écouter Jenifer.

Ce mois d'avril est dédié à l'autisme et à la diversité avec de nombreuses animations à la médiathèque. Une conférence exceptionnelle de Joseph Schovanec, une sommité internationale, spécialiste de ces sujets, clôturera ce mois de l'inclusion.

Des associations soutenues

Contrairement à d'autres communes et malgré les contraintes financières liées à la crise énergétique, nous maintenons notre aide aux associations anzinoises, et augmentons même le montant des subventions, à près de 180 000 €.

Je tiens de nouveau à remercier tous nos bénévoles pour leur investissement.

L'environnement, un sujet crucial

L'environnement est le thème du dossier de ce magazine. Ce sujet passionne nos jeunes et nombre d'enfants du **nouveau Conseil municipal des jeunes** ont des projets à nous proposer. Je tiens à féliciter les 16 nouveaux élus, avec une mention spéciale à notre nouveau maire : Noah Bara.

La ferme urbaine, cité Talabot, commence à se mettre en place. Ce beau projet environnemental, économique et vecteur de lien social, va permettre la création de 10 contrats pour des personnes éloignées de l'emploi.

La Ville s'est engagée avec les commerçants du marché dans une démarche de **marché éco-responsable**. Dans ce cadre, le 7 avril, 500 pochons et cabas réutilisables ont été distribués.

Anzinoisement Vôtre.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Bernard', written in a cursive style.



18 JANVIER

Voeux à la population



25 JANVIER

Séance de sport adapté à l'école des sports



27 JANVIER

Remise de récompenses aux « Petits champions de la lecture »



28 JANVIER

Le collectif du Téléthon d'Anzin remet un chèque de 11 200€ à l'AFM Téléthon, dont 3665€ récoltés par les Copines créatives



31 JANVIER

La ville soutient les manifestations contre la réforme des retraites



1^{er} ET 8 FÉVRIER

Opération « Savoir rouler à vélo » durant les centres de loisirs du mercredi



9 FÉVRIER

Jeudi thématique à la cantine « Les Anzinois font du ski »



10 FÉVRIER

Crêpe Party à la Verrerie



17 FÉVRIER

Cérémonie d'hommage à Eusébio Ferrari, jeune résistant abattu par la police de Vichy à Anzin



22 FÉVRIER

Thé dansant d'hiver



8 MARS

Vernissage de l'exposition de l'atelier Mine d'art



25 MARS

Voyage musical à travers les cultures, à la médiathèque





NOCES D'OR 14 couples mis à l'honneur

Noces de Palissandre, de Diamant ou d'Or : le 19 mars, on célébrait l'amour en mairie.



M. et Mme BOULON



M. et M^{me} LECOEVRE



M. et M^{me} PIQUE



M. et M^{me} DELCAMBRE



M. et M^{me} PESE



M. et M^{me} SAUDOYEZ



M. et M^{me} THUILLIER



M. et M^{me} BAVAY



M. et M^{me} CHENOUFFI



M. et M^{me} MENARD



M. et M^{me} MESSAUDI



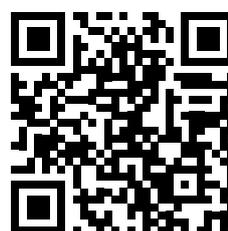
M. et M^{me} NEYS



M. et M^{me} STRZOP



M. et M^{me} MULKENS



INSTANTANÉS

CULTURE Ça bouge à la médiathèque !

La Nuit de la lecture en janvier, l'inauguration du meuble et des collections « Faciles à lire » en février... Il se passe toujours quelque chose à la médiathèque ! Retrouvez le programme des nombreuses animations sur www.mediathèque-anzin.fr



Une nuit de la lecture... terrifiante

Spectacles, ateliers créatifs, blind test, escape game, et même soirée dansante... Vous avez été nombreux à oser franchir les portes de la médiathèque le 21 janvier pour cette nocturne sur le thème de la peur.



Un nouveau meuble pour des livres faciles à lire

Tout beau tout neuf, il a été imaginé par nos médiathécaires, dessiné par l'Ecole de la 2^e chance, et conçu dans les ateliers de l'ESAT d'Anzin. Ce meuble, inauguré le 4 février, propose des livres abordables à ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec la lecture. Un beau travail collaboratif pour une culture accessible à tous !



DECOUVERTE Des classes de neige au top !

Pas loin de 200 élèves de CM2 ont profité d'un séjour d'une semaine à Valmeinier.



INSTANTANÉS

ACCUEILS DE LOISIRS Retour sur les vacances d'hiver

Qui a dit qu'on ne pouvait pas s'amuser en février ? Certainement pas nos jeunes, qui ont fait le plein d'activités !



Centres de loisirs de juillet-août

Voici les dates des centres de loisirs de cet été, ainsi que les dates d'inscription :

☞ du 10 au 28 juillet : inscriptions du 9 au 26 mai ;

☞ du 31 juillet au 18 août : inscriptions du 5 au 23 juin.

Les inscriptions se font sur le Portail Famille (www.anzin.fr). Pour tout renseignement, contactez l'espace Mathieu au 03.27.28.21.54.



INSTANTANÉS



*1

BANQUETS D'AUTOMNE Les inscriptions débutent le 6 juin *¹

Les traditionnels banquets d'automne, offerts par la municipalité, se dérouleront les dimanches 24 septembre et 8 octobre. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour les couples, ces mêmes conditions sont à remplir par seulement l'un des conjoints. Les adultes handicapés peuvent y participer, sous certaines conditions. Pour vous inscrire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du CCAS, puis de vous y rendre muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité. Les inscriptions seront prises jusqu'au 8 septembre pour le 1^{er} banquet, et jusqu'au 22 septembre pour le 2^e. Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le vendredi précédant les banquets, sous certaines conditions.

☞ **Pour tout renseignement**, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.



*2

CCAS Bientôt le thé dansant du printemps *²

Après le succès du thé dansant d'hiver et ses 170 convives, voici venir le thé dansant du printemps ! Il se déroulera le mercredi 17 mai, de 14h à 18h à la salle des fêtes. En plus de l'animation musicale assurée par le duo Baccara, vous pourrez profiter d'un superbe spectacle réunissant 7 artistes dans des costumes somptueux : » Paris Plaisir «. Rappelons que toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus (ou 60 ans pour les femmes seules), y est invitée gratuitement (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement). Attention, le nombre de places étant limité, **vous devez réserver au plus vite, avant le 5 mai.**

☞ **Les inscriptions se font au CCAS**, sur rendez-vous au 03.27.28.21.06.



*3

Ici on est dans le parc Mathieu.

FILM DES VŒUX 9 capsules à voir et à revoir sur le web *³

Comme l'expliquait l'adjointe Karine Bernard en introduction à la cérémonie du 18 janvier, » Pour le film des vœux, nous avons souhaité cette année une formule différente de la formule habituelle, et nous avons décidé de faire parler les habitants. « Pour cela, vous avez peut-être aperçu un canapé violet se promener dans toute la ville, à la rencontre des Anzinois. Le tout donne un film décliné en 9 thématiques, sous forme de capsules assez courtes, destinées à faire la promotion de notre commune. Si vous n'étiez pas présent à la cérémonie, nous vous invitons à visionner ces petits films sur notre site www.anzin.fr. Précisons qu'aucun texte n'a été soufflé aux habitants, et vous le verrez, ce sont vraiment les mieux placés pour parler de notre ville !

MAIRIE Une nouvelle chargée de Mission Politique de la ville *⁴

Depuis janvier, Houéfa Binazon a intégré le Pôle Développement social et territorial durables en tant que chargée de mission Politique de la ville.

Rappelons que la politique de la ville a principalement pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, que ce soit en matière de lien social, citoyenneté, insertion, éducation, loisirs...

Houéfa nous vient tout droit du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, où elle accompagnait plus de 250 territoires dans le financement et la mise en œuvre de projets d'aménagement. Désormais, c'est sur le territoire d'Anzin qu'elle va se concentrer, pour y orchestrer des projets en lien avec la cohésion sociale, la démocratie participative, le cadre de vie... Un champ d'action plus réduit au niveau géographique, mais aussi très diversifié : » Travailler sur une seule ville aurait pu m'inquiéter, mais à Anzin il y a une multitude de projets, je n'ai pas peur de m'ennuyer. C'est un travail de terrain, au contact des habitants, et ça me plaît ! «



FÊTE DES VOISINS Invitez vos voisins le 2 juin ! *⁵

Cette année, la Fête des voisins se déroulera le vendredi 2 juin. Les habitants sont encouragés à organiser une fête entre voisins dans leur rue, sur une place de leur quartier ou encore un espace vert à proximité de chez eux. Apéritifs dinatoires, repas assis, ateliers, bals de rue... plusieurs formats sont possibles !

À cette occasion, du matériel pourra être mis à votre disposition (tables, chaises, affiches, nappes...). Les bailleurs sont également susceptibles de soutenir les fêtes organisées par leurs locataires.

☞ **Tous les habitants** qui souhaitent organiser ou participer à une fête sont invités à se rapprocher de Yamina Amrouche, au 03.27.28.21.52, ou des structures de proximité.



ATTRACTIVITÉ Anzin, une ville où il fait bon vivre *⁶

Ce n'est pas nous, mais le palmarès 2023 des » Villes et villages où il fait bon vivre « qui le dit : Anzin est une ville où il fait bon vivre. Le palmarès couvre l'ensemble des 34 820 communes de France métropolitaine et se fonde sur 198 critères rassemblés en 10 catégories : qualité de vie, sécurité, protection de l'environnement, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière. Sur ces bases, seules 3 129 communes sont éligibles au label. Anzin arrive 717^e sur 34 820 communes françaises, 16^e sur les 648 communes du département du Nord, et 2^e parmi les 33 communes du Nord comptant entre 10 000 et 20 000 habitants !





Les jeunes Anzinois scolarisés en CM1, CM2, 6^e et 5^e ont été appelés à voter pour élire leurs conseillers municipaux.

DÉMOCRATIE

Un nouveau CMJ a été élu !

Après une vraie campagne électorale et des élections courant mars, le Conseil municipal des jeunes s'est réuni le 31 mars pour la cérémonie d'investiture, durant laquelle le maire et ses adjoints ont été élus.

C'est Noah Bara, Anzinois scolarisé au collège Carpeaux, qui a été élu maire. Il succède à Lorianne, élue en 2019. Passionné de judo, de trompette, de dinosaures et de jeux vidéos, Noah souhaite mettre en place des projets en lien avec l'écologie.

Du temps et de l'énergie au service de la ville

Composé de 16 membres élus pour 2 ans, les jeunes du CMJ sont invités toute l'année à participer à la vie de la commune. Représentant tous les jeunes Anzinois, ils sont force de proposition, mènent des actions sur des sujets qui leur tiennent à cœur, et débattent avec les élus adultes lors de commissions thématiques notamment.

Bravo à nos nouveaux élus pour ce bel élan de citoyenneté !

FOCUS



Lors de la cérémonie d'investiture, le maire et ses adjoints ont été élus par l'ensemble des conseillers municipaux. Félicitations à Noah, le nouveau maire du CMJ !

Le maire et ses adjoints



Noah Bara,
maire



Néomie Hosselet,
1^{re} adjointe
déléguée à la
Communication et à
la Culture



Imane Karami,
2^e adjointe
déléguée à
la Solidarité



Caroline Descamps,
3^e adjointe
déléguée à la
Jeunesse et
l'Education



Lalie Choquez-Dumont,
4^e adjointe
déléguée au
Développement durable



Alexis Huet,
5^e adjoint
délégué aux
Sports et
Loisirs

Les conseillers municipaux



Maximilien Albrecht



Gaël Dablement-Caudoux



Robin Devallez-Tiberghien



Anna Grzegorzczak



Nora Karami



Victoire Marlière



Louise Marynieux



Eden Petit

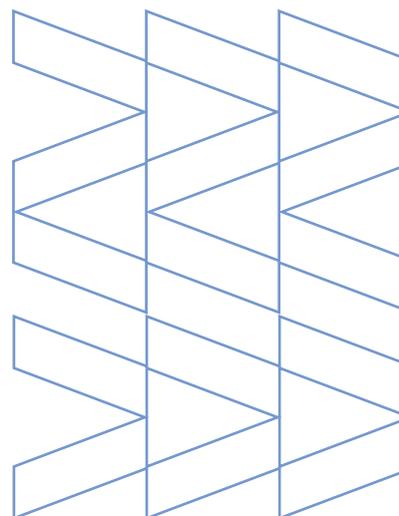


Julio Vrand

FOCUS



Emma Williame



COMMERCES Ça bouge à Anzin !

Changements de propriétaire, nouvelles installations, vos commerçants comptent sur vous !

Un nouveau primeur rue Pierre Mathieu



M. Gaied, gérant du Nisma Primeur, ne laisse rien au hasard lorsqu'il s'agit de proposer des produits frais et de qualité à sa clientèle. Commerçant chevronné depuis plus de 30 ans, il vous accueille avec le sourire dans son nouveau magasin situé dans la zone commerciale d'Euroconfort/Noz. Pains, viennoiseries, fruits et légumes frais, vous trouverez également un secteur dédié aux produits d'hygiène, d'entretien et d'alimentation en déstockage, à prix cassés jusqu'à - 70%. » Aujourd'hui tout a augmenté, alors il est important de proposer des prix corrects aux habitants », affirme le gérant.

Pour vos événements spéciaux, l'établissement propose également des paniers garnis de fruits et légumes, ainsi que des plateaux apéritifs, sur commande.

☎ 14 rue Pierre Mathieu, tél. : 06.27.80.81.27

Avec Jenni, c'est cousu main !

Après une reconversion professionnelle, Jennifer Jossart a fait de sa passion son métier : » Je brode et je couds depuis mes 13 ans », déclare la jeune entrepreneuse anzinoise, aujourd'hui à son compte. Articles zéro déchet (lingettes, essuie-tout, charlottes alimentaires), cadeaux de naissance ou tote bag personnalisé, cette passionnée propose de jolies créations faites main ou à la machine.

Avec ses doigts de fées, Jennifer Jossart s'occupe également de la petite couture : ourlets, retouches...

Retrouvez et commandez l'ensemble de ses créations sur sa page Facebook (» Les Broderies De Jenni «). Certaines sont également disponibles dans la boutique » Sur le trottoir d'en face « à Valenciennes.

☎ Tél. : 06.27.04.73.48, mail : jennifer.jossart@orange.fr



Le café du théâtre a un nouveau propriétaire !

» C'est un kiff de revenir à Anzin, ville où j'ai grandi. « Stéphane Trodez est heureux de revenir dans sa ville natale pour reprendre les rênes de cette brasserie emblématique. Avec une expérience affirmée dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, il était temps pour lui d'avoir sa propre affaire.

Bien qu'il veuille apporter sa touche personnelle à l'établissement, il est déterminé à préserver l'ambiance chaleureuse et conviviale qui y règne depuis de nombreuses années. » La clientèle anzinoise me redonne goût à mon métier », déclare-t-il.

☎ 173 av. Anatole France, tél. : 03.27.44.56.96



MSK, les mousquetaires de la rénovation

Mehdi, Sophian et Kenny Larachiche ont pris des chemins différents à la sortie de l'école. Quelques années plus tard, les 3 frères décident de créer leur société « MSK peinture et propreté » en l'honneur de leur père, lui aussi dans ce milieu depuis de nombreuses années. D'abord implantée à Valenciennes, l'entreprise a finalement installé son siège à Anzin - un retour aux sources pour ces jeunes Anzinois ambitieux. MSK se déplace dans toute la région pour proposer ses services aux bailleurs, promoteurs et particuliers pour tous types de travaux de rénovation ! En recherche active de nouveaux collaborateurs, l'entreprise recrute sur le secteur : n'hésitez pas à envoyer votre candidature sur contact@mskpeinture.fr

📍 28 rue du Soldat Beaulieu,
mail : contact@mskpeinture.fr



Lu'divine Beauté : le nouveau lieu idéal pour prendre soin de vous

Experte dans l'embellissement de soi, Ludivine Debus propose ses services beauté aux Anzinois(es) depuis le mois de novembre. Onglerie et extension de cils, cette passionnée a décidé d'élargir ses prestations en s'installant dans son tout nouveau salon le « Lu'divine beauté », rue Gustave Thiétard.

Ce nouveau lieu spacieux permet non seulement de mieux accueillir sa clientèle, mais aussi de former de futures esthéticiennes. En collaboration avec de grandes marques d'extension de cils, Ludivine propose des formations de qualité. Très bientôt, en partenariat avec une école d'esthétique, son institut accueillera des élèves en contrat d'apprentissage : l'occasion pour Ludivine de partager son savoir-faire et de transmettre son expertise.

📍 26 rue Gustave Thiétard, Facebook : Lud Divine Beauté



« La gourmandise » rouvre ses portes

Elle vous a sûrement manqué : la boulangerie rue Anatole France vous accueille de nouveau depuis le 1^{er} février. Après deux ans à Caen, M. Charssalla-Dwhaou, boulanger-pâtissier, a décidé d'emménager dans notre belle région et de reprendre « La Gourmandise ». Pain, viennoiserie, pâtisserie, sandwich, pizza... de quoi vous mettre l'eau à la bouche !

📍 329 bis, av. Anatole France



ÉVÉNEMENT Un moment solidaire et riche en émotions pour les droits des femmes

Pendant 2 semaines, le service Politique de la ville a mis en place de nombreux ateliers pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Le tout s'est conclu en beauté le 8 mars, par une matinée riche en partages.



Atelier numérique, cours de self-défense avec l'association Tsuki karaté club, moment détente au salon de coiffure De quoi j'ai l'Hair pour une prise de confiance en soi, ou encore conseils de colorimétrie féminine et de mise en beauté par une professionnelle : les habitantes ont été ravies de participer aux différents ateliers qui leur ont permis de se retrouver et de développer du lien social.

Une matinée de mise à l'honneur

Ces séances se sont conclues le mercredi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes : la ville, en collaboration avec le Capep, organisait une matinée à la médiathèque autour de cette thématique, en présence notamment d'élus de la ville et de Mathilde Valembois, suppléante du député Fabien Roussel.

Après un retour sur les différents ateliers, les participantes (et participants !) ont profité d'une séquence émotion autour de poèmes et de citations inspirantes. Madame Dubus, première femme conductrice de Tramway du Valenciennois et Jérôme Beth, chef cuisinier à la restauration centrale, ont partagé leur expérience en rappelant l'importance de la mixité dans le monde du travail. La matinée s'est poursuivie par la diffusion d'un court métrage poignant, réalisé par le ministère de la Justice en collaboration avec d'autres institutions, mettant en lumière l'impact des violences au sein du couple sur les enfants et les victimes. Enfin, un temps d'échanges avec 4 professionnels, 2 officiers de police du commissariat de Valenciennes ainsi que 2 représentants de l'association « La pose », a permis de rappeler les démarches à entreprendre face à des situations de violences. Un temps d'échange, de partage et d'émotions qui a mis en lumière les avancées sociales ainsi que la résolution des femmes qui luttent quotidiennement pour surmonter les stéréotypes et combattre les inégalités de genre.



FOCUS

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES :

☎ par téléphone pour une aide gratuite et anonyme : **3919**

☎ par téléphone en cas d'urgence : **17**

☎ par sms : **114**





Une « Soirée des bénévoles » était organisée en février pour réunir celles et ceux qui, par leur investissement tout au long de l'année, contribuent au dynamisme anzinois.

SUBVENTIONS Plus de 176 000€ pour les associations

Malgré le contexte de crise, la ville et le CCAS réaffirment leur soutien au tissu associatif, acteur essentiel de la vie anzinoise.

En 2023, le niveau de subventions aux associations est en hausse. Ce sont ainsi 176 415 € qui ont été alloués, dont 8 000€ au budget du CCAS pour les associations à caractère social.



Montants par catégories :

- ⌘ Associations scolaires : 3 250€
- ⌘ Associations culturelles : 15 500€
- ⌘ Groupes locaux : 14 700€
- ⌘ Associations sociales : 24 800€
- ⌘ Associations d'utilité publique : 4 550€
- ⌘ Associations sportives : 105 615€
- ⌘ Associations à caractère social (CCAS) : 8 000€

Pour consulter le détail des subventions, rendez-vous sur <https://www.anzin.fr/mes-loisirs/associations/subventions.html>

Naissances (du 6 décembre au 21 mars)

Maara RIVIERE | Sélim JANASZEWSKI JAVED | Nell DALLE OUADAH | Aaron VINCENT SIMON | Kayla DANZIN | Zélyana BAJARD | Timéo MANIDREN | Ayden MANSOURI | Hélia LE PICOLO | Raphaël FAURE | Laywen BOUXIN | Souhayl AIT M'HANED | Ismaël OUMAROU | Malo RISBOURG | Ivan WOJTYLA | Yanis BRAHIMI | Lilly SOURIS MATEUS | Elianna QUERSIN | Kéyson THALLOT DEPASSE | Aaron BEN HAMED

Décès (du 3 décembre au 25 mars)

Pascal ANT CZAK | Mohammed BAGHDADIA | Angela LOMBARDO veuve ESPOSITO | Rabah LAMRI | Nadine PLUMECOQ épouse RICHÉ | Frédéric DELGRANGE | René CHATELAIN | Francis OBÉDIA | Yves DHERBOMEZ | Jean-Claude AUDEVAL | Jean PODEVIN | Myriam ZANCHI | Jean GROS | Claudine PAUCOT | Monique LEVEQUE veuve ELIASZ | Michel ZEGOTA | Mohammed LAGGOUNI | Jean-Claude GUERRY | Mauricette VILETTE | Jean-Marie GOFFART | Monique SOLAUX épouse WALLERAND | Maurice LEVEZ | Claude GOUBE | Michel DOYE | Edouard DELBAUFFE | Fatima ABDELKADER | Yvonne COUVEZ | Léon FOUART | Christian LADRIER | Solange JALABERT épouse LUKASIK | Henry HETMANCZYK | Pascal PEDRON | Maurice BREVART | Martine PÉDRON épouse FRANÇOIS | Bernard DEVOS | Jean-Marie GOFFART | Jean-Marie DECOURRIÈRE | Nicole FLAMENT veuve DUPONT | Jean-Marie NAMUR | Rolande GEORGE veuve DUBOIS | Etienne BISIAUX veuve FALL | Bruno WARTELLE | Gustave BONNINGUES | Bernard LINGLART | Bruno STIEN | Ben Miloud LAHCEN | Christiane PLOMION veuve BONNINGUES | Christine DALLE veuve CACHEUX | Laurence SPLINGARD | Micheline MEMBRÉ épouse DURIEUX | Micheline MIRLAND | Marie LECOEVRE veuve DUTRIEUX | Fatima BRAHIMI

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.



DOSSIER

4 questions à...

“ Anzin est en transition et agit aujourd’hui pour construire, tous ensemble, la ville de demain ”



Pierre-Michel Bernard, maire d'Anzin

🌀 Pourquoi la ville d'Anzin s'engage-t-elle pour l'environnement ?

Les actualités nous le rappellent chaque jour : le réchauffement climatique entraîne dérèglements et catastrophes, la pollution de l'air a un impact sur notre santé, des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction... Le constat est inquiétant à l'échelle de la planète. Je ne veux pas être alarmiste, mais il serait inconscient et irresponsable de se voiler la face. La question est : quelle Terre voulons-nous léguer à nos enfants ? Et que pouvons-nous faire à notre niveau pour changer les choses ?

🌀 Vous pensez vraiment qu'une ville peut agir ?

Le défi climatique est mondial, j'en suis conscient. Mais je suis convaincu que l'action relève aussi du local, et que notre avenir dépend en partie des décisions prises à l'échelle des communes. Élus locaux, habitants, entreprises, commerçants... nous avons tous un rôle à jouer, et c'est la somme de toutes nos actions, petites ou grandes, qui fera bouger les lignes. Prenons l'exemple de la crise de l'énergie, qui nous a frappés de plein fouet. En octobre, nous adoptions un plan d'actions énergétiques. Résultat : 3 mois plus tard, nous avons réalisé 15% d'économies sur l'électricité, et 50% d'économies sur le chauffage par rapport à la même période un an plus tôt. C'est la preuve que nous pouvons changer les choses ! Même si nous n'avons pas attendu cette crise pour nous préoccuper de notre consommation ou de notre empreinte environnementale.

🌀 Justement, qu'a fait la ville jusqu'à maintenant ?

Depuis plusieurs années, nous nous attachons à réhabiliter nos bâtiments communaux, et notamment nos écoles. Nos nouveaux établissements, de Haute qualité environnementale, font la part belle aux énergies renouvelables, grâce à l'installation de chaufferies bois et de panneaux solaires. Nous réduisons progressivement le nombre de véhicules thermiques de la flotte municipale pour les remplacer par des véhicules électriques, qui améliorent notre

empreinte carbone. Nous broyons nos déchets verts pour réaliser du paillage, nous récupérons l'eau de pluie pour arroser nos parterres, nous avons des composteurs dans les cimetières et à la restauration scolaire...

Je vous rappelle aussi que nous sommes labellisés « Territoire bio engagé », et que nous servons plus de 25% de produits bios dans nos cantines. Pour veiller au maintien de la biodiversité, mais aussi pour créer des îlots de fraîcheur, nous accélérons le verdissement de la commune. Par exemple, l'an dernier, nous avons planté 1500 arbres dans la rue du 8 mai 1945. Nous expérimentons également l'engazonnement des allées de nos cimetières, pour limiter les opérations de désherbage et ramener de la nature en ville. Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses initiatives qui nous ont valu en 2019 d'obtenir 3 fleurs au label des Villes fleuries, un label qui, au-delà du simple fleurissement, s'appuie de plus en plus sur des critères environnementaux.

🌀 Y a-t-il d'autres projets ?

Le développement durable fait partie des 10 axes stratégiques de ce mandat. Dès 2020, nous avons créé une délégation Développement et mobilité durables, avec une adjointe dédiée. Depuis peu, notre nouveau Chargé de mission développement durable travaille en transversalité avec tous les services de la ville. Ses priorités : le plan mobilité, afin de privilégier les modes de transport doux ; la gestion des déchets, et notamment des déchets alimentaires ; et un projet phare de ce mandat, la création d'une ferme urbaine sur le secteur de la Bleuse Borne (cf. p. 21).

Signalons également que début avril, notre marché est devenu écoresponsable (cf. p.20). Avec l'aide des commerçants, notre objectif est de réduire à 0 les déchets plastiques, et nous incitons la population à se munir de sacs réutilisables. Vous le voyez, Anzin est en transition et agit aujourd'hui pour construire, tous ensemble, la ville de demain.

Le marché d'Anzin devient écoresponsable !



Des animateurs de la ville ont déambulé dans les allées pour promouvoir les bonnes pratiques. Bravo aux Copines créatives pour la confection de leurs costumes !



DOSSIER

La ville a distribué des cabas et des pochons en tissu réutilisables : l'accessoire indispensable d'un client écoresponsable !



Les Copines créatives animaient un atelier de création ou de customisation de sacs réutilisables. Elles avaient au préalable fait un appel aux dons pour privilégier le réemploi !

C'est l'un des premiers du Valenciennois et c'est officiel depuis le 7 avril, date d'un lancement que la municipalité a voulu haut en couleur : notre marché est désormais écoresponsable, ou 0 déchet.

Qu'est-ce que ça change en pratique ?

Tout d'abord, cela change les habitudes de nos commerçants :

- ❏ ils ne peuvent plus distribuer de sacs plastiques à usage unique ;
- ❏ ils doivent trier leurs déchets à l'issue du marché (3 bennes sont mises à leur disposition à cet effet) ;
- ❏ la ville ne collecte plus leurs déchets plastiques : palettes, cagettes, polystyrènes, cintres... les commerçants devront trouver des alternatives plus propres ou repartir avec leurs déchets. Une initiative à laquelle ils adhèrent !

Mais ce n'est pas tout ! Les clients sont eux aussi invités à adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement, et notamment à venir avec des cabas ou des sacs réutilisables. La ville en a distribué plusieurs centaines le jour du lancement.

Une nouvelle philosophie

Au-delà de cet aspect pratique, c'est un ensemble de nouvelles habitudes que le consommateur doit adopter :

- ❏ choisir au maximum des produits frais et produits localement ;
- ❏ ne pas hésiter à acheter les fruits et légumes « moches » : ils ne sont peut-être pas calibrés, mais leur saveur est la même, alors pourquoi les gaspiller ?
- ❏ profiter des paniers « anti gaspi » mis en vente à bon prix chez certains commerçants ;
- ❏ et enfin, faire ses courses sur notre marché écoresponsable ! Accessible à pied ou en transport en commun, il nous propose de bons produits, parfois directement du producteur au consommateur, et il est maintenant 0 déchet !



En février, le verger était planté avec la participation des habitants.

Ferme urbaine : l'agriculture s'invite en ville

C'est la première d'une telle envergure dans l'agglomération : la ferme urbaine prend forme sur plus de 2 ha au cœur de la cité Talabot. Fin mars, M. le Maire présentait le projet aux habitants lors d'une réunion publique. L'occasion pour les participants d'en savoir plus sur ce projet, géré en collaboration avec le Capep et Valenciennes Métropole.

Pourquoi une ferme urbaine à Anzin ?

Amener cette zone de culture à Anzin répond à 4 enjeux fondamentaux :

- ⌘ développer l'activité économique en favorisant l'insertion professionnelle d'habitants en difficulté. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 7 personnes ont déjà été recrutées sur les 10 qui, à terme, feront vivre le site ;
- ⌘ favoriser le lien social grâce à des échanges entre habitants et salariés du site, des animations, des ateliers... ;
- ⌘ promouvoir une alimentation saine, de qualité et produite localement. Les produits seront revendus aux habitants, et pourront éventuellement, en fonction des volumes, alimenter les cantines de la ville ;
- ⌘ améliorer notre cadre de vie et agir en faveur de l'environnement en amenant de la biodiversité en ville.

Où en sommes-nous ?

En février, le verger était planté, avec l'aide de nombreux habitants. Courant mars, les premiers bacs de culture ont été installés. En avril, d'autres bacs et planches ont été implantés, ainsi que 8 ruches. Durant le mois de mai, 1900 m² de serres seront aménagés. Dès juin, les premières animations seront proposées aux habitants.

Quels types d'animations ?

Des ateliers variés y seront proposés : semis et plantations, permaculture, conception d'équipements visant à accueillir la biodiversité (hôtels à insectes, nichoirs, bacs de culture, cabanes à hérissons...), découverte de l'apiculture, atelier 0 déchet... La ferme urbaine se veut comme une invitation à vivre ensemble dans un espace de promenade, de flânerie, de rencontres, d'échanges et de transmission de savoirs.



M. le Maire a présenté le projet aux habitants lors d'une réunion publique le 28 mars.

DOSSIER



Le site début avril.

LA FERME URBAINE EN CHIFFRES

Plus de **2 ha**

8 ruches

1920 m²
de serres pour produire
en toute saison

10 salariés
en insertion professionnelle
(plusieurs dizaines sur la durée du projet)

12 ans
la durée de mise
à disposition du terrain



Sobriété énergétique

Après des expérimentations concluantes, la ville a décidé de procéder dans certaines rues à l'extinction de lampadaires pour parvenir à un éclairage en quinconce. Une dizaine de rues sont concernées : une partie des avenues A. France et J. Jaurès, l'avenue Léo Lagrange, la place Constant Moyaux, la rue de Roubaix... Cela permet d'économiser l'énergie, tout en assurant un niveau d'éclairage suffisant. Par ailleurs, l'accélération de la rénovation de l'éclairage public est en cours : les ampoules sont remplacées par des leds, beaucoup plus économes en énergie.

Des ambassadeurs en mairie

Suite à l'appel de la municipalité, 11 agents de la ville se sont portés volontaires pour devenir « ambassadeurs de la sobriété énergétique ». Des agents spéciaux pour une mission très spéciale : proposer des mesures simples et concrètes pour économiser l'énergie dans les locaux municipaux. Sensibilisation des collègues aux bons gestes (éteindre les lumières, réduire sa consommation de papier, opter pour le covoiturage ou les transports doux...), mise en place d'une boîte à idées, diffusion d'une charte des éco-gestes... ils s'impliquent à fond, en plus de leurs missions habituelles, et nous les en remercions !



Une seconde vie pour les sapins de Noël

Cette année encore, la ville organisait en janvier une collecte de sapins. Pas besoin de vous déplacer, nos agents venaient les chercher à votre porte ! 123 sapins ont ainsi été récupérés pour une nouvelle vie : broyés, ils servent aujourd'hui de paillage pour les massifs de la ville. A savoir : le paillage, en plus d'être esthétique, protège les sols des fortes températures, maintient l'humidité et réduit l'arrosage, restreint les opérations de désherbage et nourrit le sol. Que des avantages pour nos massifs et ceux qui les entretiennent !



Des plantations toute l'année



Arbres, arbustes, vivaces... tous les modes de plantations sont réfléchis dans le but de préserver l'environnement et nos ressources en eau. Dernièrement, 5000 bulbes de narcisses ont été plantés rue du commandant Fabry. Une plantation mécanisée réalisée en seulement quelques heures, qui nécessitera peu d'entretien et reflleurira chaque année. Une bonne nouvelle pour les papillons, les abeilles, mais aussi les passants et promeneurs !



Label Villes fleuries : le jury passera cet été

Anzin s'est engagée depuis de nombreuses années dans le label Villes et villages fleuries, et s'est vue récompensée d'une 2^e fleur en 2012 (confortée en 2018 par les félicitations du jury), puis d'une 3^e fleur en 2019. Le jury sera de retour cet été.

Une commune labellisée « Ville fleurie », c'est une commune qui :

- 🌸 s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie ;
- 🌸 accorde une place privilégiée au végétal dans l'aménagement de l'espace public ;
- 🌸 agit en faveur de l'environnement, des économies d'énergie et de la biodiversité ;
- 🌸 place l'humain et les habitants au cœur de tous ses projets ;
- 🌸 développe son attractivité résidentielle, économique, commerciale.

On le voit, même si le verdissement et le fleurissement restent déterminants, de plus en plus de critères comme le développement durable, ou la participation des habitants, sont primordiaux.

Parmi les nombreuses actions qui seront mises en valeur cette année : la réhabilitation de nos écoles, la végétalisation de nos cimetières, la plantation de 1500 arbres rue du 8 mai 1945, la ferme urbaine au cœur de la cité Talabot, notre marché écoresponsable, notre plan d'actions énergétiques... Espérons que l'investissement de notre service Espaces public et, plus largement, des élus et de tous les services de la ville qui œuvrent au quotidien pour l'amélioration de notre cadre de vie soit, une fois encore, récompensé !

Concours des maisons et jardins fleuris : inscrivez-vous avant le 2 juin !

On vous l'a dit plus haut : la participation des habitants est essentielle à l'amélioration de notre cadre de vie. Alors, si vous avez un jardin ou une cour (visible de la rue ou non), un balcon, une terrasse, une façade... fleuris, lancez-vous !

5 catégories

Vous pourrez vous inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- 🌸 Maisons avec jardin (ou cour) visible de la rue
- 🌸 Maisons avec jardin (ou cour) non visible de la rue
- 🌸 Potager
- 🌸 Balcons, terrasses, façades, pas de porte, pied de mur
- 🌸 Jardins partagés

Les 4 premiers dans chaque catégorie seront récompensés.

Une nouveauté : le Coup de cœur anzinois

Lors du passage du jury, celui-ci aura la possibilité de sélectionner une maison particulièrement bien fleurie ou faisant preuve d'originalité ou d'une implication particulière, qu'elle soit inscrite ou non au concours. Elle recevra le « Coup de Cœur Anzinois ».

Un concours écoresponsable

Cette année, une attention particulière sera portée sur les pratiques écologiques dans la gestion et l'entretien des espaces.

Retrouvez le [bulletin d'inscription](#) et le règlement complet en mairie, médiathèque et dans les structures de proximité de la ville, ou sur notre site www.anzin.fr





RENOUVELLEMENT URBAIN **Bleuse Borne** : les habitants consultés pour le réaménagement de la place

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la place de la Bleuse Borne va connaître d'importantes transformations. En amont, une concertation a eu lieu pour impliquer les habitants.

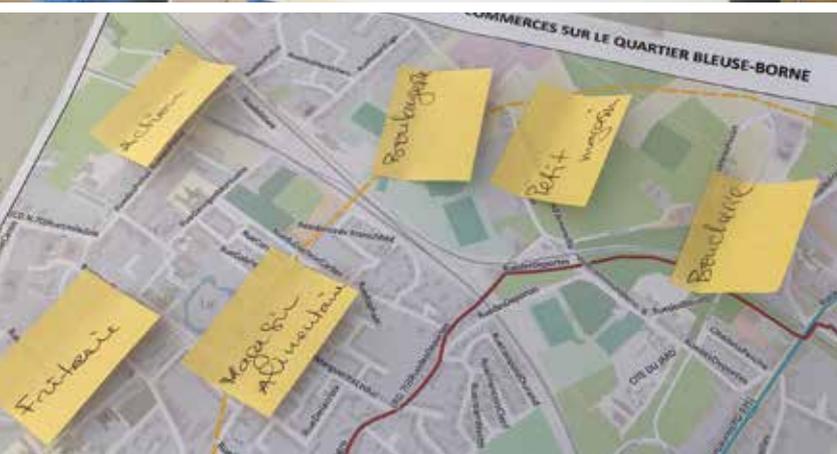
CADRE DE VIE



Le quartier de la Bleuse Borne a entamé sa transformation avec l'arrivée en 2022 de l'agence Pôle emploi. Son réaménagement se poursuit cette année avec la requalification de la place de la Bleuse Borne, où l'ancien centre commercial a été déconstruit.

À l'écoute des Anzinois

Les habitants ont été consultés au sujet des futurs aménagements de la place : types de commerces, animation du quartier, lien social, équipements, stationnement... Durant une semaine, des élus, des agents de la ville et de Valenciennes Métropole sont allés à leur rencontre pour recueillir leurs idées et leurs besoins. Sur le marché, à la sortie de l'école Jean Jaurès, dans les locaux de Pôle emploi, sur la place Desprez ou encore devant le supermarché Lidl, des stands ont été dressés pour permettre à un maximum de personnes de s'exprimer.



Une restitution cet été

Une réunion publique sera proposée cet été pour faire une restitution de ce sondage. Les avis recueillis seront compilés pour prendre en compte les besoins des habitants lors de la phase de conception des espaces publics (comme les aménagements paysagers et le stationnement), et lors de l'octroi des cellules commerciales qui borderont la place. Dès qu'elle sera connue, la date de cette réunion sera communiquée sur anzin.fr.

TRAVAUX Le point sur les chantiers

Des travaux de voirie à la Verrerie

C'est la 3^e et dernière phase de ce chantier, dont l'objectif est la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, pour que toute personne à mobilité réduite puisse se déplacer et circuler en toute liberté et sécurité.

Les travaux consistent donc à mettre aux normes l'accessibilité aux immeubles du quartier, sécuriser les accès et les passages piétons, mais aussi organiser le stationnement, avec des emplacements identifiés.

Cette dernière phase, qui concerne la rue de la Verrerie et l'allée des Lilas, devrait commencer début mai, pour une durée de 5 à 6 semaines.



Maison des solidarités : bientôt la fin

A l'intérieur, les démolitions nécessaires ont été faites, l'isolation est presque terminée, la pose des menuiseries extérieures est en cours. Il restera ensuite à aménager l'intérieur.

Le chantier devrait être livré fin mai, et nos associations caritatives devraient pouvoir s'y installer dans la foulée.

CADRE DE VIE

École du centre : ça avance bien

Les travaux de maçonnerie et de couverture achevés, le gros œuvre est terminé. L'isolation extérieure du bâtiment et l'aménagement intérieur sont en cours. Il restera ensuite à aménager l'extérieur, c'est-à-dire le parvis, la voirie, les parkings.

Toujours dans les temps, le chantier devrait être livré pour la rentrée de septembre.





M. Bernard, M. Robin ainsi que M^{me} Gombert se sont réunis en présence de M. le sous-préfet le 1^{er} février pour signer la nouvelle stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

SÉCURITÉ La nouvelle stratégie du CISPD

En conférence de presse le 1^{er} février, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), composé des villes d'Anzin, Raismes et Petite-Forêt, a dévoilé sa nouvelle stratégie 2022-2025.



CADRE DE VIE

La piste d'éducation routière des CRS sera à Raismes du 5 au 9 juin.



Les ados d'Anzin (du LALP notamment), Petite-Forêt et Raimes ont participé à un Escape Game sur la sécurité routière.

Le CISPD, créé en 2015, a pour objectif de coordonner des opérations entre les différentes polices municipales et d'améliorer la sécurité des citoyens.

En 2022, les résultats d'un diagnostic sur le ressenti des habitants en matière d'insécurité ont permis d'identifier 6 principaux axes de travail :

- 🚧 renforcer la sécurité routière ;
- 🚧 prévenir et gérer les conflits de voisinage ;
- 🚧 lutter contre les dépôts sauvages ;
- 🚧 prévenir et accompagner les fragilités sociales ;
- 🚧 prévenir les violences intrafamiliales ;
- 🚧 accompagner les victimes de violences et d'infractions.

Le CISPD s'attèle donc à mettre en place des actions en lien avec ces thématiques.

Prévention routière : atteindre les jeunes

Afin de sensibiliser la population à la sécurité, plusieurs actions sont mises en place, notamment auprès des plus jeunes.

Le 14 février, des adolescents des 3 villes ont participé à un Escape Game autour de la prévention routière et des addictions. Cette activité ludique a permis d'attirer leur attention sur les comportements à risques et leurs conséquences.

En mars-avril, une pièce de théâtre participatif, animée par la compagnie « la belle histoire », était organisée pour les CM2 des 3 villes. En devenant les héros de l'histoire, les élèves ont pu s'impliquer et réfléchir sur la thématique de la sécurité routière.

Dans le cadre de l'action « savoir-rouler à vélo », les élèves des écoles d'Anzin recevront également une formation en sécurité routière en apprenant à rouler sur des circuits tracés dans les cours d'école.

Du 5 au 9 juin, une piste d'éducation routière pour les 2 roues motorisés sera installée sur la place de Raismes, à destination des 16-25 ans, pour qu'ils prennent conscience des dangers de la route.

Jusqu'en 2025, d'autres actions viendront alimenter les différents axes de cette nouvelle stratégie.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

Reprise du programme « Jeunes en action »

Mettre un pied dans le monde du travail, prendre confiance en soi, échanger entre jeunes, et gagner un peu d'argent pour financer un projet : c'est ça être un « jeune en action ».

Portés par le service Emploi de la ville, les chantiers éducatifs permettent aux jeunes Anzinois âgés de 16 à 25 ans, de contribuer activement à la vie citoyenne et de découvrir le monde du travail (peinture, menuiserie, espaces verts, bâtiment...)
Encadrés par un animateur de la ville et un éducateur du Capép, les chantiers se déroulent pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur engagement, les jeunes bénéficient d'une rétribution à hauteur de 30€ par jour : un beau moyen de financer un projet personnel (permis de conduire, BAFA, achat de matériel pour les cours...)

Dates des prochains chantiers :

- du 17 au 28 avril
- du 17 au 28 juillet
- du 07 au 18 août
- du 23 octobre au 03 novembre

☞ Pour participer à ces chantiers, un dossier d'inscription est à retirer auprès des référents emploi : Abdellatif Gourba (agourba@ville-anzin.fr) et Majid Ennassiri (mennassiri@ville-anzin.fr) à l'espace André Parent (tél. 03.61.32.10.52).



TEMPS LIBRE

MÉDIATHÈQUE savoir(s) partager : transmettez votre passion !

À la médiathèque, les usagers peuvent venir transmettre leur savoir-faire en animant des ateliers.



Le « chacun pour soi » à Anzin, on ne connaît pas. Au contraire, le partage fait partie de l'ADN des Anzinois : partager de bons moments, et partager sa passion. À la médiathèque, lieu d'échanges par excellence, les lecteurs ne viennent pas seulement se cultiver : ils sont également invités à apporter leur contribution !

Pourquoi pas vous ?

Photographie, jeu d'échecs, yoga, bricolage... vous avez sans doute un talent ! Ne le gardez pas pour vous : venez animer un atelier d'initiation pour éveiller les vocations, créer des émules, ou simplement donner des conseils. Il vous suffit de joindre Christelle Anzalone. Votre médiathécaire vous recevra pour mettre en place avec vous votre atelier participatif.

☞ Contact : mediatheque@ville-anzin.fr ou 03.61.32.10.60

SANTÉ La gym douce se met à l'aquagym

Vous souhaitez pratiquer une activité physique sans effort violent ? Adoptez la gym douce.

Reprise par le CCAS fin 2022, cette pratique est destinée aux adultes et seniors. Respectueuse des articulations, la gym douce propose de nombreuses sessions de renforcement musculaire qui font travailler le corps en douceur. Gym-Ball, ateliers d'équilibre, relaxation et étirements, les séances se déroulent le lundi et le mercredi de 8h30 à 10h au dojo Alphonse Boisseaux (complexe sportif Michel Bernard) toute l'année, en dehors des périodes de vacances scolaires.

Des créneaux supplémentaires pour une nouvelle activité : l'aquagym !

Les séances de gym douce tendent à se diversifier et, depuis le mois d'avril, des séances d'aquagym vous sont proposées le vendredi de 8h30 à 10h ! Profitez de ces nouvelles séances organisées à la piscine municipale de Raismes.



Les prochaines séances d'Aquagym

🌀 5 mai 🌀 12 mai 🌀 19 mai 🌀 2 juin
🌀 9 juin 🌀 16 juin 🌀 23 juin

Le tarif de l'adhésion à la gym douce pour l'année scolaire 2022-2023 est de 31€ pour les Anzinois (60€ pour les extérieurs). **Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.**

RUGBY Le RC Anzin fête ses 20 ans

Créé le 3 mars 2003, le Rugby club d'Anzin (RCA) fête cette année ses 20 ans !

Un événement qui sera dûment célébré le week-end des 20 et 21 mai, au complexe sportif Michel Bernard.



En deux décennies, le club de rugby s'est imposé comme l'une des associations anzinoises les plus dynamiques. Elle compte aujourd'hui 120 licenciés et en recrute encore. 8 équipes sont aujourd'hui constituées, dont une équipe sénior en Régional 2 et une équipe U19 (les 16-19 ans) qui joue, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la 2^e place du classement des Hauts-de-France en Régional 3. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas tout : le club accueille également une équipe en sport adapté et est l'un des seuls de la ville à proposer une classe « baby » dès 3 ans !

Toujours présent lors des manifestations organisées par la ville, comme Nos Quartiers d'été ou le Forum des associations, le RCA est également très actif pour transmettre l'amour du ballon ovale au jeune public. Des bénévoles du club interviennent dans les écoles primaires et les centres de loisirs, où ils animent des initiations et des démonstrations. N'hésitez pas à les rejoindre : vous serez accueillis à bras ouverts !

🌀 **Les 20 et 21 mai, rejoignez le RC Anzin pour un week-end festif dont les amateurs de rugby ont le secret !** Tournois, barbecue, jeux gonflables, tombola... tout le monde est le bienvenu !

MÉDIATHÈQUE Musique, inclusion, LGBT+ : 3 temps forts d'avril à juin

Ce printemps sera celui de la culture et des diversités. Un printemps festif en faveur du vivre ensemble. À cette occasion, la municipalité organise des événements et rencontres inédites dans les Hauts-de-France.



ANZIN, ma ville, mes DIVERSITÉS
AUTISME, TROUBLES DYS, TROUBLES DE L'ATTENTION...



Durant tout **LE MOIS D'AVRIL**, venez participer aux différents **ATELIERS** à la Médiathèque d'Anzin

Gratuit
Avec ou sans réservation (selon atelier)

Programme sur www.anzin.fr



AVRIL > Anzin ma ville, mes diversités : tous unis pour la neurodiversité

Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la médiathèque organise son Mois de l'inclusion. Celui-ci a débuté le 1^{er} avril par une journée d'animations « tous en bleu » avec des stands, des jeux, un spectacle et d'autres surprises.

En point d'orgue, le philosophe et écrivain **Josef Schovanec**, lui-même autiste, donnera le 29 avril une conférence sur le thème « L'inclusion en France : tour d'horizon en 2023 ».

Tout au long du mois, des ateliers, un spectacle, un concert, une exposition sont proposés : [retrouvez le programme détaillé sur \[anzin.fr\]\(http://anzin.fr\) !](#)



Josef Schovanec

MAI > Anzin ma ville, mes fiertés : une journée de lutte contre l'homophobie



La médiathèque vous invite le samedi 27 mai à une journée de sensibilisation à la discrimination envers les populations LGBT+. Au programme, une projection du court métrage « PD » d'Olivier Lallart en présence du réalisateur, une table ronde avec Marie Cau et un Forum des fiertés accueillant des associations de prévention et engagées aux côtés des personnes LGBT+.

JUIN > La médiathèque en musique

Le conservatoire et la médiathèque travaillent « de concert » pour vous offrir un mois de juin tout en musique : les élèves du conservatoire vous proposeront une exposition sur les compositeurs célèbres, ainsi qu'une audition et des impromptus. Vous serez également invités à participer à un blind test animé par une lectrice, et à venir écouter la chorale Henri Lobert, ainsi que l'orchestre à cordes du conservatoire qui donnera un concert de clôture.



☞ Pour plus de détails, et pour ne rien manquer, suivez la ville d'Anzin et la médiathèque sur nos réseaux sociaux, et retrouvez tous vos événements sur anzin.fr, rubrique agenda !

CONCOURS PHOTOS : participez avant le 31 mai !

La mairie organise cette année encore un grand concours photos sur le thème « Anzin ma ville ». Les prix seront remis lors des Anzinades, le 8 juillet.

Réveillez le photographe qui sommeille en vous, et participez à notre concours photos !
Le thème « Anzin ma ville » laisse volontairement place à votre créativité : photographiez le lieu, les objets, les personnes que vous aimez à Anzin, ou encore les activités que vous aimez y faire. La participation est ouverte à tous, à raison d'une seule photo par personne.

Comment participer ?

Envoyez votre photo, de bonne qualité et sans filtre (cf. règlement) à communication@ville-anzin.fr avant le 31 mai minuit.

3 gagnants + 1 prix du Public

Un jury se réunira en juin pour déterminer les 3 gagnants. Parallèlement, du 1^{er} au 25 juin, le public pourra choisir sa photo préférée sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) : la photo ayant remporté le plus grand nombre de « J'aime » recevra le Prix du public. Chaque gagnant recevra un cadeau surprise et/ou des bons d'achat valables chez les commerçants de la Ville d'Anzin.

Chaque participant se verra remettre un lot. La remise des récompenses se fera le 8 juillet en soirée, lors des Anzinades.

Alors, à vos marques, prêts, **photographiez !**



La photo de Frédéric Degaille, le gagnant de l'an dernier.



LE COUP DE CŒUR DE ... GRÉGORY

« Notre Dame brûle » : quand la réalité dépasse la fiction



Grégory

Grand cinéphile ? Pas vraiment. Pourtant, c'est un DVD que notre médiathécaire Grégory a choisi comme coup de cœur.

« Enfant du Seigneur des anneaux et de Star Wars », son cœur de lecteur comme de spectateur penche d'habitude plutôt vers le fantastique, ou le décalé un peu loufoque. Alors pourquoi ce film de Jean-Jacques Annaud sur l'incendie de Notre Dame de Paris, survenu en 2019 ? Parce qu'il est aussi fan de patrimoine et de documentaires historiques. Et là, ce film très bien réalisé, mêlant images réelles et reconstitutions, l'a bluffé. » C'est surtout un hommage à l'héroïsme des soldats du feu. « Les pompiers d'Anzin, venus récemment témoigner à la médiathèque, ont achevé de le convaincre : » Contrairement à d'autres films du genre, celui-ci est fidèle à la réalité, il reflète bien les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Et les problèmes n'ont pas manqué quand Notre Dame a brûlé. Ou plutôt une accumulation de défaillances quasi invraisemblables si elles n'étaient avérées : » J'ai regardé d'autres documentaires sur le sujet, et tout est vrai ! »

En retraçant fidèlement les événements, le réalisateur parvient à tenir le spectateur en haleine : une prouesse lorsque tout le monde connaît la fin de l'histoire. Et ce n'est pas Grégory, qui l'a déjà visionné 3 ou 4 fois, qui nous démentira...



Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

C'est dans un climat social tendu que s'est terminé le premier trimestre. Face à une réforme des retraites injuste, imposée par le Président, vos élus ont été solidaires des nombreuses manifestations et des mouvements sociaux.

La guerre est à notre porte. Avec l'explosion du coût des denrées alimentaires et l'augmentation des énergies,

tous les voyants sont au rouge et doivent attirer notre attention. C'est la raison pour laquelle, plus que jamais, vos élus apportent un soutien sans faille aux personnes les plus en difficulté.

Le **budget du CCAS** vient d'être voté, il tient compte des nécessaires aides à venir.

Pour autant, la vie municipale reste très riche et montre qu'Anzin est une ville qui bouge et qui avance. Ainsi, le premier **thé dansant** a été une magnifique parenthèse festive, la cérémonie des **Noces d'Or** a été un grand moment de partage et de mise en valeur des couples.

Au niveau culturel, après la **Nuit de la lecture**, le **Meuble facile à lire** a été inauguré, parce que l'apprentissage de la lecture est une clé majeure pour pouvoir accéder à un emploi, une formation, un stage ou répondre aux difficultés administratives.

La jeunesse Anzinoise a montré son dynamisme et son implication. Le **Conseil Municipal des Jeunes** vient

d'être élu et déjà fleurissent de nombreuses idées pertinentes pour la vie de notre cité. Le CMJ sera impliqué directement dans les décisions de vos élus avec la mise en place de commissions.

Avec le **mois de l'Inclusion**, la ville d'Anzin se différencie de toutes les autres villes en faisant de la **neurodiversité** un sujet majeur. Conférences, expositions, débats, les nombreuses animations nous autorisent à dire qu'**Anzin, c'est notre ville, nos diversités**.

À Anzin, on ne laisse personne sur le bord du chemin, en mai, la première **journée dédiée aux LGBT+** en sera une nouvelle démonstration.

Afin d'améliorer encore votre cadre de vie et de recueillir vos avis et souhaits, vos élus ont organisé des réunions publiques et sont allés à votre rencontre à plusieurs reprises, notamment concernant les futurs **aménagement**s attendus sur la **place de la Bleuse Borne** où la déconstruction des bâtiments est en phase d'être terminée.

Toujours sur le quartier, l'arrivée de la **ferme urbaine** va permettre à un projet global de voir le jour. Circuit court pour les productions maraîchères, gestion de l'eau, respect de la biodiversité et contrats d'insertion pour les acteurs en charge de l'exploitation, il y aura bientôt du miel 100% Anzinois !

En ce qui concerne le **tissu associatif**, notons l'augmentation globale de l'enveloppe destinée aux **subventions**. La ville est riche de son tissu associatif et nous nous félicitons de son soutien malgré un contexte de nécessaires restrictions budgétaires.

Oui, il fait bon vivre à ANZIN !

Le **Groupe UNIS POUR REUSSIR** vous souhaite un printemps radieux.



Deux poids et Deux mesures à ANZIN... Non...SI

On se souvient tous du dernier conseil municipal du mois de décembre où le Maire a déroulé un ensemble de mesures pour économiser de l'Énergie pour la fameuse sobriété énergétique.

L'opposition était bien en accord sur ce principe et toutes ces mesures dont l'une

des mesures phare était de fermer toutes les salles de sport ainsi que le complexe sportif « MICHEL BERNARD ».

Mais voilà, comme l'ensemble des Anzinois, nous n'avons pas fait attention au petit astérisque où il est indiqué que toutes les associations sportives sont concernés sauf l'athlétisme.

En effet quelle était notre surprise de découvrir un soir durant les vacances scolaires de Noël 2022 tout le complexe sportif « MICHEL BERNARD » était éclairé uniquement pour l'association d'athlétisme.

Alors y'a-t-il deux poids et deux mesures à ANZIN ? Nous avons toujours dénoncé ce parti pris de la majorité et nous rappelons au maire qu'une fois élu, il est le

maire de tous les Anzinois et Anzinoises et non, seulement, d'une partie de la population comme lors des vœux 2023.

Un autre problème et non des moindres c'est ce qu'il se passe en mairie actuellement.

Lors du dernier conseil municipal, le maire relatait 17 accidents du travail. Dans cette période de morosité ambiante, quelles actions concrètes sont réellement mises en place pour s'assurer du bien être des employés et du bon fonctionnement des services ?

Le printemps arrive avec son lot d'animations festives, il ne faudrait pas qu'elles fassent oublier les restrictions budgétaires et les difficultés de notre ville.

Nous avons des idées pour parer à ces difficultés, mais nous regrettons que la majorité n'ai pas répondu à notre proposition de réunions de travail en amont des décisions prises avant les conseils municipaux. Malgré notre peu d'importance et de crédibilité aux yeux de la majorité, nous restons à votre écoute et continuons à avancer pour vous représenter.

L'équipe "oui je veux changer ma ville"

Edith WALLERAND - Peggy MALO - Hamid JAMJAM
Virginie DOLIQUE
07 66 43 94 59

du 12 au 14 mai

Vendredi
scolaires
Samedi
10h30 > 20h
Dimanche
10h > 19h



Parc
Dampierre

